

Janvier 2012. Film « Viens avec nous » (1954)

Présentation du film par Francis Vernhes, vice-président de la Fédération nationale des Francas

Réalisé à l'initiative de la fédération nationale des Francs et franchises camarades (FFC) aujourd'hui appelée Fédération nationale des Francas, ce film a été tourné en 1954, à Rouen, sous la responsabilité de Roger Boquié¹ qui était alors délégué régional des FFC pour la région Normandie (Seine inférieure, Eure, Sarthe, Manche, Orne, Calvados).

Son titre fait référence au refrain de la chanson L'appel des Francs camarades écrite et composée par Robert Guy, qui faisait partie de l'équipe réunie autour de Pierre François à la création du mouvement :

« Par le pays nous allons camarades,
en tous lieux, par tous vents,
viens avec nous pour la grande balade,
viens avec nous vivre librement ».

Il s'agit là du premier document audiovisuel produit par les Francas, dix ans après leur création. S'il a été tourné à Rouen ce film était destiné à l'ensemble des délégations régionales pour qu'elles puissent disposer d'un document présentant les propositions des Francs et franchises camarades. Il a été, au moment de sa sortie, largement utilisé dans les régions, en particulier dans les regroupements de formateurs mais aussi pour présenter nos propositions à ceux qui, au plan local, envisageaient de mettre en place des accueils : associations, écoles, municipalités.

Depuis quelques années ce film est un support sur lequel nous nous appuyons à nouveau dans les formations des cadres départementaux. Il permet à la fois de témoigner de la diversité des activités qui étaient proposées dans les années cinquante et de montrer comment, déjà, s'ébauchaient de nouvelles perspectives.

Le scénario du film est très simple : un responsable du mouvement (Roger Boquié) explique à une mère de famille (Monique Bermond) ce que sont les Francs et franchises camarades, que les enfants appellent déjà « Les Francas ». On peut observer dans le film à la fois ce que les FFC proposent et pourquoi ils le proposent et aussi ce qu'ils revendiquent ou revendiqueront en permanence pour l'enfant.

Sur le premier aspect il est précisé qu'il s'agit bien d'accueillir les enfants quand l'école ne fonctionne pas et que les parents travaillent (le jeudi, pendant les petites et les grandes vacances) puisque peu de possibilités sont offertes.

Le film souligne l'importance du jeu et de la place nécessaire à cette activité. Il montre aussi l'éventail d'activités qui étaient proposées dans ce qui s'appelait encore les « camaraderies »² ou les « patronages » : jeux et activités physiques, lecture, activités musicales (chants,

¹ Roger Boquié est devenu par la suite délégué national des FFC chargé de la formation. Il a en particulier développé les activités musicales. Conseiller technique et pédagogique à l'INEP (Institut national de l'éducation populaire qui est devenu l'INJEP) Roger a développé ensuite de nombreuses formations ou animations autour de la littérature de jeunesse. Avec Monique Bermond, son épouse, critique littéraire, romancière, ils ont animé pendant de longues années l'émission de France Culture « le livre, ouverture sur la vie ». Un centre Boquié-Bermond a été mis en place à Nantes autour de leur action dans ce domaine.

² Le mot « camaraderie » désignait un groupe d'enfants (la camaraderie des petits...). La revue des Francas a gardé ce titre.

dances et évolutions, etc.), manuelles (vannerie, travail du bois, etc.), d'expression (théâtre d'ombres, marionnettes), de découverte (de la ville, de la pleine nature, etc.), aménagements d'espaces (le golf miniature).

Le film rappelle la nécessité de la formation pour l'encadrement (les guides) et l'appui sur les enseignants.

Roger Boquié souligne aussi que les FFC sont un mouvement laïque qui a le soutien de la Ligue de l'enseignement et du Syndicat national des instituteurs.

Les observateurs attentifs remarqueront que même si dès leur création les Francas ont eu la volonté de créer un mouvement ouvert aux garçons et aux filles, un certain nombre d'activités présentées dans le film accueillent soit des filles, soit des garçons. Cela s'explique par le fait que les patronages avaient lieu dans les écoles (qui n'étaient pas encore mixtes et aussi sans doute par une certaine réserve sur les enjeux des activités accueillant à la fois des filles et des garçons. Le texte fondateur écrivait en 1944 à ce propos : « notre mouvement existera pour les garçons et pour les filles, mais les activités seront distinctes ... Dans la section aînée de notre mouvement on ménagera de nombreuses rencontres entre les groupes masculins et féminins à l'occasion d'activités déterminées et fermement dirigées. »

En ce qui concerne les revendications ou, en tous cas, les perspectives de développement de l'action des Francas, ce qui est dit dans le commentaire explique, par exemple, deux orientations qui ont pris une place importante dans les années qui ont suivi ce tournage.

La première est relative à la création des centres aérés. Constatant la difficulté à organiser les activités dans des locaux spécifiques ni précaires, ni provisoires, Roger Boquié évoque la création de ces équipements que nous avons présentés en 1955 comme un « cadre permanent des loisirs de l'enfant, implanté à proximité de la ville » (les premiers ont été créés dans ces années-là et la législation a vu le jour en 1960). Et, quand il est précisé que ces lieux pourraient aussi accueillir les enfants pendant leurs heures de loisirs en période scolaire on peut penser aux propositions que nous avons faites, à la fin des années soixante, à propos des écoles ouvertes (« associant et articulant des espaces réservés à l'enseignement et d'autres réservés aux loisirs ») ou aux Centres de loisirs associés à l'école (CLAE).

La deuxième revendication concerne à la fois la place du jeu et, plus généralement, celle de l'enfant dans la cité. « Pour jouer la place manque un peu ... et les endroits qui leur sont réservés sont bien restreints » est-il constaté dans le film. « De moins en moins, l'enfant n'a le temps de jouer, la place pour jouer, la liberté de jouer » avons-nous dit aux journées étude organisées sur ce thème en 1964, avant de poser, de manière provocatrice, la question « faut-il les mettre en cage ? » et de contribuer très activement à la réservation et à l'aménagement d'espaces : plaines de jeux, maisons de l'enfance, centres aérés puis centres de loisirs.

Et en mettant en avant, en 1990, le programme « la place de l'enfant construisons-là ensemble » nous nous sommes situés dans cette même continuité.